

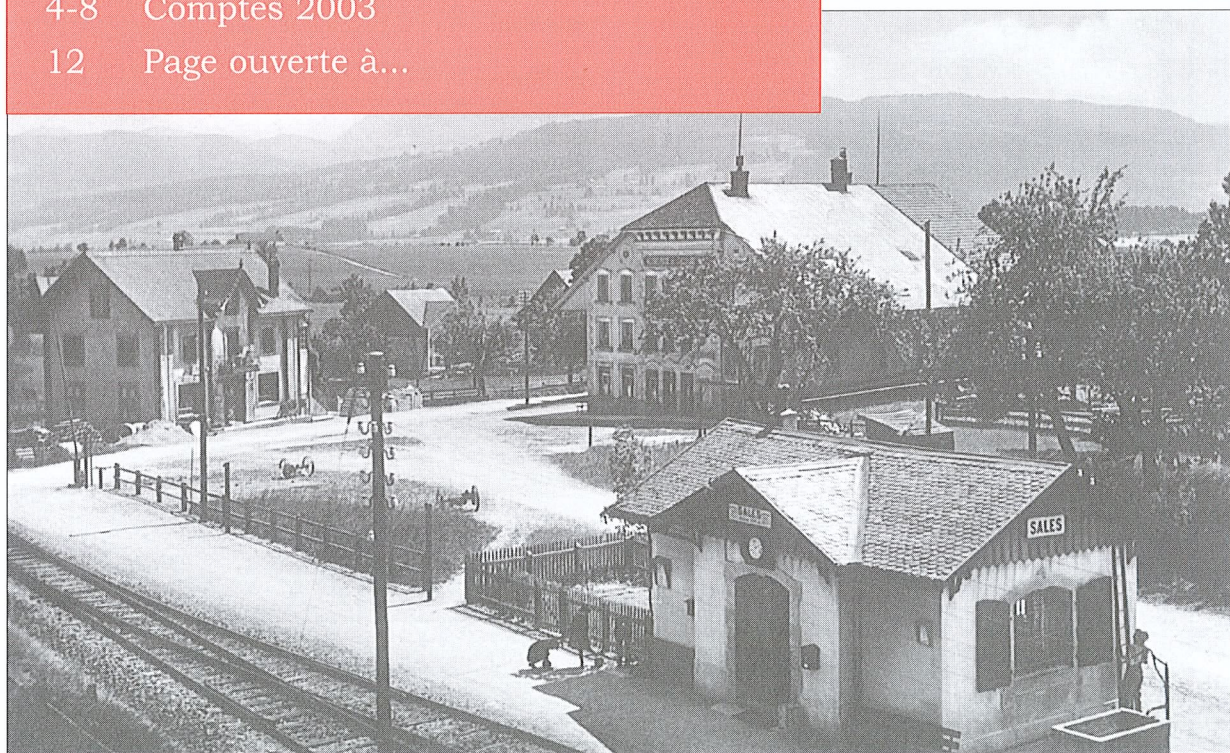
N° 9 avril 2004

Bulletin communal de Maules, Romanens, Rueyres-Treyfayes et Sâles

Les quatre font *La Une*

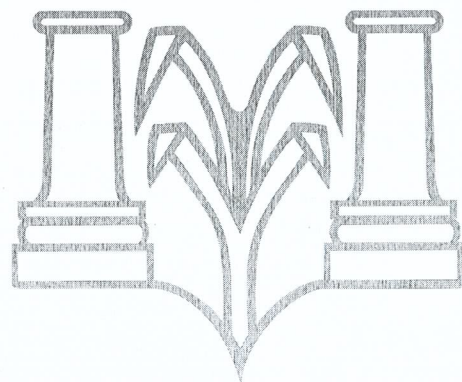
SOMMAIRE

- 3 Assemblée communale du 11 mai 2004
- 4-8 Comptes 2003
- 12 Page ouverte à...



Quartier de la Gare de Sâles

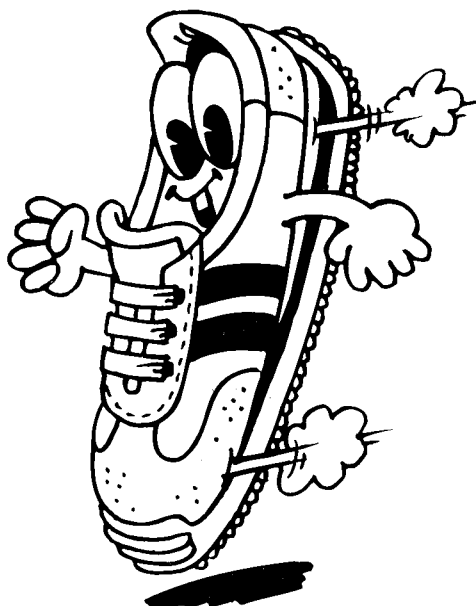
Photo mise à disposition par M. Victor Oberson





MÉMENTO COMMUNAL

30 avril - 1 ^{er} mai	bar de la jeunesse
9 mai	première communion
15 mai	concert de la Maîtrise à l'église
30 mai	loto des écoles
3 juin	concert de la musique à Maules
4 juin	loto de la FSG Sâles à la cantine
5 - 6 juin	fête de la FSG Sâles
11 juin	course A travers Sâles
12 juin	60 ^e anniversaire de la FSG Sâles
17 - 20 juin	tir aux sangliers
20 juin	loto de la paroisse
4 juillet	loto des pompiers
19 septembre	pic-nique du FC La Sionge
3 octobre	loto féminin du FC La Sionge
10 octobre	bénichon
24 octobre	loto des vétérans du FC La Sionge
7 novembre	loto du Chœur-mixte
14 novembre	loto du camp de ski
8 décembre	loto de la St-Nicolas, FC La Sionge
19 décembre	loto des jeunes tireurs
26 décembre	loto de la société de musique





ASSEMBLÉE COMMUNALE

Mardi 11 mai 2004 à 20 h

Les citoyennes et citoyens de la Commune de Sâles sont convoqués à l'assemblée communale ordinaire qui aura lieu le mardi 11 mai 2004, à 20 h, à la salle de l'Auberge de La Couronne à Sâles.

Ordre du jour

1. Procès verbal de l'assemblée communale du 9 décembre 2003
(Il ne sera pas lu, à disposition à l'administration communale à Sâles, pendant les heures d'ouverture.)
2. Compte de fonctionnement 2003 du Foyer St-Joseph à Sâles
 - a) présentation
 - b) rapport de la Commission financière
 - c) approbation
3. Comptes 2003 *(Ils ne seront pas lus, à disposition à l'administration communale à Sâles, pendant les heures d'ouverture.)*
 - a) compte de fonctionnement
 - b) rapport de la Commission financière
 - c) approbation
 - b) compte des investissements
 - c) rapport de la Commission financière
 - d) approbation
4. Modification du prix de vente des parcelles communales à bâtir
No 249 et No 250 à Romanens (quartier Haut des Roches) et
No 231 à Maules (quartier Au Pâquier)
5. Création d'une zone artisanale mixte de La Joretta, à Sâles
 - a) investissement
 - b) rapport de la Commission financière
 - c) approbation
 - d) prix de vente des parcelles
 - e) délégation de compétence au Conseil communal pour la vente de ce terrain
6. Divers

Le Conseil communal de Sâles

ANNONCE

A louer à Romanens

Bureau de l'ancien secrétariat communal de Romanens

Loyer mensuel: Fr. 200.-

Renseignements:

M. Jean-Marc Seydoux,
conseiller communal, Maules

☎ privé: 026/917.83.83
☎ prof.: 026/919.26.40

EN BREF

NOUVEAUX-NÉS

- **Pittet Jérémy**, fils de Laurent et Corinne, Sâles
- **Pasquier Emilie**, fille de Philippe et Mireille, Maules
- **Grand Mahel**, fils de Patrice et Ludmilla, Maules
- **Deschenaux Martin**, fils de Patrick et Christine, Sâles
- **Zbinden Justin**, fils de Yves et Nicole, Maules
- **Beaud Maurane**, fille de Jérôme et Florence, Maules
- **Schmidt Audrey**, fille de Matthias et Brigitte, Sâles
- **Oberson Emma**, fille de Pierre et Anita, Maules

DÉCHETS

Ramassage le mercredi

Afin d'éviter le désagrément de sacs éventrés, nous vous invitons à déposer vos sacs de déchets munis de la vignette appropriée le matin-même du ramassage - soit le mercredi - plutôt que la veille au soir, aux endroits prévus.

POPULATION AU 15 AVRIL 2004

Nombre d'habitants	1284
Maules	256
Romanens	274
Rueyres-Treyfayes	140
Sâles	614

Nombre de votants **873**



COMPTES 2003

Un léger bénéfice de Fr. 13'423.–

Les comptes de l'année écoulée se soldent par un résultat meilleur que prévu. Le compte de fonctionnement dégage un bénéfice de Fr. 13'423.–, tandis que le budget 2003 laissait entrevoir un déficit de Fr. 93'527.–. De plus, Fr. 100'000.– ont été attribués aux amortissements extraordinaires.

L'exercice comptable 2003 est influencé, pour la première fois depuis la fusion, par le passage de la commune en classe 5. La nouvelle classification financière 2003/2004 touche fortement les charges liées.

Cette amélioration du compte de fonctionnement est essentiellement due à l'accroissement des recettes fiscales (Fr. 170'000.–). Toutefois, en analysant plus en détail la progression des impôts, on remarque que:

- les impôts des personnes physiques augmentent de Fr. 320'000.–, en chiffres ronds (arrivée de nouveaux contribuables, rattrapage de la facturation et augmentation des impôts),
- l'impôt des personnes morales (sociétés) diminue de Fr. 270'000.– environ, en raison de la conjoncture défavorable qui provoque une correction tant sur les soldes à encaisser de 2002, que sur l'estimation du montant à encaisser pour l'année 2003.
- l'accroissement de l'impôt sur les gains immobiliers (Fr. 53'000.–) et des autres impôts pour le solde.

On constate que les revenus fiscaux des sociétés sont fortement influencés par la conjoncture économique. Aussi la prudence dans la préparation des budgets reste-t-elle de mise. Cela évitera une trop mauvaise surprise lors de l'établissement des comptes, tout en précisant que les taxations aboutissent à la commune avec deux à trois ans de décalage depuis la préparation du budget.

Dans les charges, le déficit du Foyer St-Joseph (Fr. 66'652.–) est bien inférieur au budget qui prévoyait une perte de Fr. 116'100.–.

Les amortissements obligatoires s'élèvent à Fr. 174'729.–; ils sont supérieurs au budget (Fr. 125'000.–), en partie en raison de la prise en considération de l'amortissement annuel des tailles qui n'était pas connu au moment de l'établissement du budget.

Les amortissements légaux ont été complétés par un amortissement extraordinaire de Fr. 100'000.–. Un prélèvement de Fr. 25'000.– a été opéré sur la provision pour charges extraordinaires constituée précédemment. Les bénéfices provenant de ventes de terrains ne sont pas compris dans le compte de fonctionnement.

Compte tenu des modifications de provisions et des amortissements effectués, la marge d'autofinancement se chiffre à Fr. 296'245.–.

A fin 2003, le solde de la subvention de fusion, reçue en 2001, s'élevait à Fr. 158'010.–. Le Conseil communal a prévu de l'affecter intégralement à la construction de l'abri PC de Maules.

Dans les investissements réalisés en 2003, on mentionnera, principalement, la réfection de la route Romanens-Marsens (Fr. 141'309.–), la part à payer pour la reprise de la STEP de Romont (Fr. 190'000.– env.) et les travaux de rénovation de l'Auberge de La Couronne (Fr. 13'273.–). Les autres investissements représentent divers postes de plus faible importance.

Marge ténue

En conclusion, le passage en classe 5 a eu un impact conséquent sur les comptes. Pour cet exercice, il a pu être partiellement compensé par les rentrées fiscales non budgétisées. Néanmoins, l'accroissement des rentrées fiscales ne se poursuivra plus de façon aussi marquée et la marge de manœuvre se rétrécit considérablement.

Nous vous remercions de votre confiance et vous précisons que nous sommes à votre disposition pour répondre à vos questions concernant lesdits comptes.

**Le conseiller communal
responsable des finances**



COMPTES 2003

Compte de fonctionnement

		Compte 2003		Budget 2003	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
0.	ADMINISTRATION	421'054.40	125'260.85	516'000.00	253'000.00
01.	ASSEMBLEE COM., CONSEIL, COMMIS.	79'102.75	3'010.90	46'200.00	
02.	ADMINISTRATION GENERALE	341'951.65	122'249.95	469'800.00	253'000.00
0	Excédents de charges/de produits		295'793.55		263'000.00

1.	ORDRE PUBLIC	82'309.10	40'253.75	91'130.00	44'000.00
10.	PROTECTION JURIDIQUE	11'145.50	3'825.20	13'000.00	1'200.00
12.	JUSTICE	3'750.00		3'600.00	
14.	POLICE DU FEU	35'370.60	15'548.55	34'850.00	17'400.00
15.	MILITAIRE	3'286.00		3'130.00	
16.	PROTECTION CIVILE	28'757.00	20'880.00	36'550.00	25'400.00
1	Excédents de charges/de produits		42'055.35		47'130.00

2.	ENSEIGNEMENT ET FORMATION	884'865.20	93'823.60	889'281.00	123'920.00
20.	ECOLE ENFANTINE	47'287.10		53'100.00	
21.	CYCLE SCOLAIRE OBLIGATOIRE	604'059.25	26'652.50	652'453.15	60'000.00
22.	ECOLES SPECIALISEES	15'038.95		15'006.85	
23.	FORMATION PROFESSIONNELLE	24'928.00	1'536.00	18'000.00	500.00
29.	ADMINISTRATION SCOLAIRE	193'551.90	65'635.10	150'721.00	63'420.00
2	Excédents de charges/de produits		791'041.60		765'361.00

3.	CULTE, CULTURE ET LOISIRS	158'208.35	6'075.00	154'710.00	5'000.00
30.	CULTURE	43'900.90		46'000.00	
33.	PARCS PUBLICS, CHEMINS PEDESTRE				
34.	SPORTS, PISCINE, CENTRE SPORTIF	85'760.50	5'180.00	80'210.00	5'000.00
35.	AUTRES LOISIRS, COLONIES	5'350.00		5'500.00	
39.	CULTE, EGLISE	23'196.95	895.00	23'000.00	
3	Excédents de charges/de produits		152'133.35		149'710.00



COMPTES 2003

4.	SANTE	529'879.00	25'939.80	523'414.15	25'000.00
40.	HOPITAUX	339'294.95		330'214.20	
41.	HOMES MEDICALISES	106'874.25		98'856.95	
44.	SOINS AMBULATOIRES	52'246.70		57'343.00	
45.	PROPHYLAXIE				
46.	SERVICE MEDICAL DES ECOLES	31'463.10	25'939.80	37'000.00	25'000.00
47.	CONTROLE DES DENREES ALIMENT.				
4	Excédents de charges/de produits		503'939.20		498'414.15

5.	AFFAIRES SOCIALES	490'621.25	38'267.75	528'728.20	3'000.00
50.	AVS/APG/AI/ASSURANCE CHOMAGE	181'169.10	111.85	175'242.05	
52.	CAISSE MALADIE ET ACCIDENTS	46'839.65		48'213.20	
54.	STRUCTURE D'ACCUEIL PETITE ENF.	6'945.20		7'200.00	
55.	INVALIDITE	105'221.80		99'432.75	
56.	CONSTRUCTION DE LOGEMENTS				
57.	HOMES	66'652.45		116'100.00	
58.	ASSISTANCE	83'793.05	38'155.90	82'540.20	3'000.00
5	Excédents de charges/de produits		452'353.50		525'728.20

6.	TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS	251'886.80	54'466.60	256'678.00	8'500.00
61.	ROUTES CANTONALES				
62.	ROUTES COMMUNALES, GENIE CIVIL	242'511.90	54'466.60	247'160.00	8'500.00
65.	TRAFIC REGIONAL	9'374.90		9'518.00	
6	Excédents de charges/de produits		197'420.20		248'178.00

7.	PROTECTION ET AMENAG. ENV.	470'203.70	392'618.35	406'196.10	342'500.00
70.	APPROVISIONNEMENT EN EAU	178'615.00	178'615.00	144'000.00	144'000.00
71.	PROTECTION DES EAUX	163'041.20	147'142.40	175'047.00	140'000.00
72.	ORDURES MENAGERES	89'683.10	63'285.90	52'500.00	50'000.00
73.	ABATTOIRS				
74.	CIMETIERE	823.35	1'601.00	400.00	4'500.00
75.	CORRECTION DES EAUX, ENDIG.	608.90		2'500.00	
78.	PROTECTION DE LA NATURE			100.00	
79.	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	37'432.15	1'974.05	31'649.10	4'000.00
7	Excédents de charges/de produits		77'585.35		63'696.10



COMPTES 2003

8.	ECONOMIE	203'898.50	220'199.25	183'524.50	179'300.00
80.	AGRICULTURE	3'845.50		4'624.50	
81.	FORETS	161'393.80	188'643.90	128'900.00	134'300.00
83.	TOURISME	3'444.00		3'500.00	
84.	SCIERIE COMMUNALE	35'215.20	31'555.35	46'500.00	45'000.00
8	Excédents de charges/de produits	16'300.75			4'224.50

9.	FINANCES ET IMPOTS	624'388.59	3'133'833.60	368'545.00	2'840'460.00
90.	IMPOTS	101'411.20	2'483'651.55	28'000.00	2'240'000.00
94.	GERANCE FORTUNE ET DETTES	402'978.34	622'622.85	315'828.00	578'340.00
940	INTERETS ET AMORTIS. OBLIG.	275'854.44	304'668.30	205'000.00	243'500.00
941	ANCIENNE ECOLE, SALES	11'792.00	28'621.00	10'000.00	34'380.00
942	LA POSTE, SALES	54'259.65	100'344.50	44'720.00	109'340.00
943	ANCIENNE EPICERIE, SALES	4'059.85	10'800.00	1'900.00	10'800.00
944	CAFE-RESTAURANT, SALES	15'853.35	38'004.00	11'500.00	38'000.00
945	ABATTOIRS, SALES	6.65			
946	FERME, MAULES	27'100.05	13'162.00	20'000.00	12'600.00
947	CURE, RUEYRES-TREYFAYES	10'986.40	23'778.45	14'300.00	24'720.00
948	PARCHETS COMMUNAUX	1'864.65	97'464.60	3'408.00	100'000.00
949	AUTRES BATIMENTS	1'201.30	5'780.00	5'000.00	5'000.00
950	HALLE EXPOSITION, SALES	7'458.25	13'000.00	15'000.00	13'000.00
951	CHAPELLENIE, MAULES	2'383.60	9'120.00	5'000.00	9'120.00
99.	POSTES NON VENTILABLES	105'439.20	5'439.20	4'717.00	
9	Excédents de charge/de produits	2'509'445.01		2'471'915.00	

**Résultat du compte de
fonctionnement**

		Comptes 2003		Budget 2003	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
	TOTAUX FONCTIONNEMENT	4'117'314.89	4'130'738.55	3'918'206.95	3'824'680.00
0.	ADMINISTRATION	421'054.40	125'260.85	516'000.00	253'000.00
1.	ORDRE PUBLIC	82'309.10	40'253.75	91'130.00	44'000.00
2.	ENSEIGNEMENT ET FORMATION	884'865.20	93'823.60	889'281.00	123'920.00
3.	CULTE, CULTURE ET LOISIRS	158'208.35	6'075.00	154'710.00	5'000.00
4.	SANTE	529'879.00	25'939.80	523'414.15	25'000.00
5.	AFFAIRES SOCIALES	490'621.25	38'267.75	528'728.20	3'000.00
6.	TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS	251'886.80	54'466.60	256'678.00	8'500.00
7.	PROTECTION ET AMENAG. ENV.	470'203.70	392'618.35	406'196.10	342'500.00
8.	ECONOMIE	203'898.50	220'199.25	183'524.50	179'300.00
9.	FINANCES ET IMPOTS	624'388.59	3'133'833.60	368'545.00	2'840'460.00
	Excédents charges/produits	13'423.66			93'526.95



COMPTES 2003

Compte d'investissements

		Comptes 2003		Budget 2003	
		Charges	Produits	Charges	Produits
0.	ADMINISTRATION	5'050.55		5'000.00	
02.	ADMINISTRATION GENERALE	5'050.55		5'000.00	
0./1	Excédents de charges ou de produits		5'050.55		5'000.00
1.	ORDRE PUBLIC	33'613.90		500'000.00	100'000.00
16.	PROTECTION CIVILE	33'613.90		500'000.00	100'000.00
1./8	Excédents de charges ou de produits		33'613.90		400'000.00
2.	ENSEIGNEMENT ET FORMATION	43'691.95		35'000.00	
29.	ADMINISTRATION SCOLAIRE	43'691.95		35'000.00	
2./25	Excédents de charges ou de produits		43'691.95		35'000.00
3.	CULTE, CULTURE ET LOISIRS	161.50			
39.	CULTE, EGLISE	161.50			
3./40	Excédents de charges ou de produits		161.50		
6.	TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS	150'034.20	32'442.00	156'875.35	
62.	ROUTES COMMUNALES, GENIE CIVIL	150'034.20	32'442.00	156'875.35	
6./59	Excédents de charges ou de produits		117'592.20		156'875.35
7.	PROTECTION ET AMENAG. DE L'ENVIRON.	247'084.20	126'420.00	400'000.00	372'000.00
70.	APPROVISIONNEMENT EN EAU		4'269.70		2'000.00
71.	PROTECTION DES EAUX	192'797.40	117'350.30	334'000.00	40'000.00
74.	CIMETIERE	650.00	4'800.00		
75.	CORRECTION DES EAUX, ENDIGUEMENTS			30'000.00	
79.	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	53'636.80		36'000.00	330'000.00
7./74	Excédents de charges ou de produits		120'664.20		28'000.00
9.	FINANCES ET IMPOTS	229'163.15	165'115.00	300'000.00	100'000.00
942.	ZONES A BATIR	92'890.00	165'115.00	300'000.00	100'000.00
944.	CAFE-RESTAURANT, SALES	136'273.15			
9./12	Excédents de charges ou de produits		64'048.15		200'000.00

Récapitulation des comptes d'investissements

		Comptes 2003		Budget 2003	
		Charges	Produits	Charges	Produits
	TOTAUX INVESTISSEMENTS	708'799.45	323'977.00	1'396'875.35	572'000.00
0.	ADMINISTRATION	5'050.55		5'000.00	
1.	ORDRE PUBLIC	33'613.90		500'000.00	100'000.00
2.	ENSEIGNEMENT ET FORMATION	43'691.95		35'000.00	
3.	CULTE, CULTURE ET LOISIRS	161.50			
6.	TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS	150'034.20	32'442.00	156'875.35	
7.	PROTECTION ET AMENAG. DE L'ENVIRON.	247'084.20	126'420.00	400'000.00	372'000.00
9.	FINANCES ET IMPOTS	229'163.15	165'115.00	300'000.00	100'000.00
	Excédents charges/produits investissement		384'822.45		824'875.35



ASSEMBLÉE COMMUNALE DU 9 DÉCEMBRE 2003

EN BREF

Le budget 2004 déficitaire

Cent quatre citoyens ont assisté à la dernière assemblée communale, le 9 décembre dernier. Retour sur les principaux points traités, dont le budget de fonctionnement 2004 qui présente un déficit de Fr. 144'000.-.

Nouveaux statuts du Réseau de Santé de la Gruyère

L'Association des communes de la Gruyère pour l'hôpital de district, la Croix Rouge fribourgeoise et l'Association pour l'aide familiale seront englobées dans le Réseau Santé de la Gruyère. Elles se composeront d'un secteur Hôpital, d'un secteur Ambulances et d'un secteur appelé Service mixte.

Budgets 2004

Le budget de fonctionnement 2004 se solde par un déficit de Fr. 143'996.85 pour un total de charges de Fr. 3'941'985.75. Il correspond à 3,8% des recettes, soit en deçà de 5%, limite nécessitant une augmentation du taux d'impôts.

Afin de répondre aux exigences légales, trois augmentations de taxes ont été annoncées pour le 1^{er} janvier 2004. Ainsi la taxe d'exploitation de l'épuration passe-t-elle de Fr. 0,80 à Fr. 1,20. La taxe d'utilisation des déchets subit une hausse de Fr. 10.- (de Fr. 20.- à Fr. 30.-). Enfin, les vignettes poubelles augmentent de Fr. 0,50 et de Fr. 10.- pour celles concernant les containers.

Les rentrées fiscales s'inscrivent en augmentation de Fr. 155'000.- pour les personnes physiques. Elles subissent, en revanche, une diminution de Fr. 10'000.- chez les personnes morales. Estimation des rentrées fiscales 2004: Fr. 2'391'000.-

Quant au budget d'investissements 2004, il prévoit Fr. 355'000.- de dépenses. Il comprend:

1. Aménagement d'un trottoir à Romanens, allant du carrefour de la laiterie à l'école.
2. Rénovation d'une salle de classe à Sâles (celle de M. Jacques Mauron).
3. Réfection des sanitaires à l'école de Rueyres-Treyfayes.
4. Etude et mise à l'enquête pour l'aménagement d'une zone artisanale mixte de 16'000m² au lieu-dit La Joretta, à Sâles.

Ce budget d'investissements présente un excédent de charges de Fr. 1'381'500.-. Il comprend des crédits d'engagement déjà approuvés lors d'une précédente assemblée communale, dont Fr. 700'000.- pour la construction d'un abri PC à Maules, Fr. 300'000.- pour l'aménagement de la zone La Rojère, à Maules, Fr. 153'000.- pour la rénovation des façades de l'Auberge de La Couronne à Sâles et Fr. 190'000.- pour la participation à l'AIMPGPS.

Nouveaux citoyens nés en 1985

L'assemblée a eu le plaisir d'accueillir les nouveaux citoyens, nés en 1985. Sur les 17 personnes invitées, 13 ont répondu présent et deux se sont excusées.

Triage forestier

Dès le 1^{er} mai 2004, les communes de Vaulruz, Vuadens et Sâles formeront la Corporation de triage forestier de La Sionge. Cette nouvelle entité, instaurée par la nouvelle Loi sur les forêts et la protection contre les catastrophes naturelles entrée en vigueur en 1999, comprendra un total de 850 hectares de forêts. Cette corporation tend à une gestion plus rationnelle, voire rentable des forêts.

La présidence de la corporation est assurée par la commune de Vuadens qui, avec 450 ha, possède la plus grande part de forêts. Le siège social se trouve également à Vuadens.

JS

SECRÉTARIAT, CAISSE COMMUNALE

Sous-sol de l'ancien bâtiment scolaire à Sâles

☎ 026/917 83 50

Fax 026/917 84 77

e-mail: adm.sales@bluewin.ch

site internet: www.commune-sales.ch

HORAIRE D'OUVERTURE

Mardi et jeudi 14 h – 17 h

Mercredi 16 h – 19 h

CHEF DE SECTION

M. Edmond Chollet, Vaulruz

☎ 026/912 68 62

AGENCE AVS

Mme Marie-Chantal Pasquier, Sâles

☎ 026/917 82 96

ÉTAT CIVIL DE LA GRUYÈRE

Office de l'état civil de la Gruyère,
Avenue de la Gare 2, 1630 Bulle

☎ 026/305.75.50

JUSTICE DE PAIX VAULRUZ - SÂLES

M. François Oberson,

Rueyres-Treyfayes

☎ 026/917 82 14

Contacts: ☎ 026/912 17 23 ou

079/778 31 77

DÉCHETTERIE DE SÂLES

HORAIRE D'OUVERTURE

Vendredi: 15 h 00 - 17 h 00

Samedi: 9 h 30 - 11 h 30



FÊTE CANTONALE DE GYMNASTIQUE



Les 5-6, puis 11-12 juin prochain, la société de gymnastique de Sâles fêtera son 60e anniversaire. A cette occasion, quelque 1500 enfants de 2 à 16 ans se retrouveront à Sâles pour concourir lors du premier week-end des festivités.

Notre traditionnelle course pédestre ainsi qu'une fête pour les gymnastes agrémenteront le week-end suivant.

PROGRAMME

samedi 5 juin	journée polysportive
dimanche 6 juin	fête cantonale de sociétés
vendredi 11 juin	course pédestre A travers Sâles
samedi 12 juin	journée familiale pour les membres de la société

Pour ces quatre jours de manifestations, **nous cherchons des bénévoles prêts à se joindre à nous pour un «coup de main» bienvenu!**

Renseignements et inscriptions: Marie-Chantal Pasquier
☎ 026/917 82 96

Merci de bon accueil

NOUVELLES DU FOYER ST-JOSEPH

Le 11 mars 2002, la campagne «aider avec le cœur et la raison» débutait. L'objectif était de réunir le montant nécessaire à l'achat d'un bus adapté au transport de personnes en chaises roulantes afin d'améliorer la prise en charge des résidents.

Le 11 mars 2004, soit deux ans plus tard jour pour jour, premiers tours de roue du bus à l'occasion d'une petite excursion aux Colombettes.

La condition d'achat d'un bus adapté a toujours été liée à un financement extérieur. Pari gagné, puisque pas un seul centime ne grève les comptes du foyer.

Le financement peut se détailler comme suit:

Loterie Romande:	Fr. 30'000.-
Bénéfice du brunch (14.09.02):	Fr. 14'386,65
Deux legs «pour le bus»:	Fr. 23'500.-
Dons:	Fr. 5'040.10
TOTAL:	Fr. 72'926,75

«Aider avec le cœur et la raison», tel a été le précieux soutien des habitants de Sâles et d'ailleurs. Avec toute notre gratitude.

Pour le Foyer St-Joseph, à Sâles
Yves Gremion, directeur

ADMINISTRATION

Double changement

Du nouveau à l'administration communale: les postes de secrétaire et de caissière changent de main.

Depuis le 1er mars 2004, Mme Anita Grandgirard (domiciliée à Châtonnaye) a pris ses nouvelles fonctions de boursière communale, à raison de 50%. Elle exerce pareille tâche à la Commune de Châtonnaye (30%) et traite, en plus, la gestion du Triage forestier de la Glâne.

Quant à Mme Carole Pittet, de Bulle, elle entamera son mandat de secrétaire communale, à 80%, au début mai.

Elle également bénéficie d'une expérience communale dans le domaine pour avoir oeuvré huit années durant à Lussy.



ANNONCE MAMANS DE JOUR

Vous cherchez un maman de jour pouvant accueillir votre enfant toute la journée, à la demi-journée, quelques heures par semaine ou pour les repas de midi.

N'hésitez pas à nous contacter pour de plus amples renseignements.

Permanence téléphonique:

mardi matin: 8 h 30 à 11 h 30
vendredi matin: 8 h 30 à 11 h 30
vendredi après-midi: 13 h à 15 h
un répondeur reste à disposition

☎ 026/ 912 33 65

☎ 079/ 473 01 63

☎ 079/ 484 42 10

Rue de Vevey 218, 1630 Bulle

E-mail: mamans-de-jour@lyoba.ch

Internet: www.lyoba.ch/mamans-de-jour

PASSAGE DU TGV A SÂLES



Photo mise à disposition par Mme Georgette Fragnière

Pas de doute, c'est bien le TGV! Qui l'eût imaginé un jour croisant devant la gare de Sâles et la halte de Rueyres-Treyfayes? Et pourtant, 27 jours avant le 1er avril — c'était le vendredi 5 mars 2004 à 10 h 41, puis à 11 h 55 — le TGV émergea de la grisaille ambiante, transportant quelque 350 membres de la Confrérie du Gruyère de Bulle à Paris, théâtre de la grande foire agricole. Un «exploit» rendu possible parce que la ligne Bulle-Romont, faut-il le rappeler, est une voie à écartement dit normal. De nombreux badauds ainsi que la 2e classe primaire de Romanens s'étaient massés à proximité du passage à niveau pour savourer cet instant privilégié. L'espace de deux fois une minute, l'époque des locos à vapeur qui ont illuminé l'ancienne gare de Sâles (voir la photo en couverture) est apparue bien lointaine...

TIR OBLIGATOIRE

Tir 2004

La société de tir de Sâles-Vaulruz organise les tirs obligatoires 2004 au stand de tir de Sâles aux dates suivantes:

Samedis:

24 avril, de 13 h à 15 h 30
21 août, de 13 h à 15 h 30

Vendredis:

7 mai, dès 17 h
27 août, dès 17 h

Tous les militaires armés nés en 1970 ou ultérieurement sont astreints au tir obligatoire 2004.

Veillez apporter **votre livret de tir et la fiche avec les étiquettes** que vous avez reçue du département militaire. Si par hasard, vous avez égaré cette fiche, il est indispensable que vous preniez votre livret de service.

Si pour une raison majeure, vous ne pouvez pas remplir vos obligations militaires à l'une des dates prévues, vous pouvez demander **une dérogation au secrétaire ou au président**, afin de procéder au tir à une autre date.

Le **dernier délai** pour accomplir le tir obligatoire est fixé

au 31 août 2004.

Secrétaire: ☎ 026/912 34 65

Président: ☎ 026/ 917 82 09



Double lauréat de la Coupe de Suisse

Pour Didier Moret, l'hiver 2004 ressemble à s'y méprendre à celui de 2003. Pour la 2^e année d'affilée, l'attachant athlète de Sâles a remporté la Coupe de Suisse de ski-alpinisme. Avec, en sus, une participation au championnat du monde en mars dernier, dans les Pyrénées espagnoles. Retour sur une passion, le temps d'une page ouverte.

Dès qu'on prononce les substantifs peau de phoque, la lumière scintille dans son regard. C'est que la discipline le lui rend bien. Didier Moret (29 ans) vient de remporter pour la 2^e fois d'affilée la Coupe de Suisse de ski-alpinisme. Un exploit de taille si l'on sait que notre pays a dominé le classement inter-nations des derniers championnats du monde de Val d'Aran, dans les Pyrénées espagnoles.

Mais avant de goûter au Saint-Graal, le Sâlois a sué par monts et par vaux. Rien que cet hiver, son compteur de dénivellation affiche 105'000 mètres! Sans oublier les séances de course ou marche à pied, à vélo, à ski à roulettes, etc. Membre des cadres nationaux de ski-alpinisme, Didier Moret consacre quelque 9 heures par semaine à sa préparation. Avec des pointes à 18 h lors de certaines périodes automnales. Le tout à côté de son activité de ferblantier.

«Du matos des années 40!»

S'il n'a découvert la peau de phoque qu'en 1996, à l'occasion d'une petite Patrouille des glaciers courue aux côtés de Paul



Didier Moret (devant), plus de 105'000 mètres à son compteur photo C. Dutoit

Ecoffey et Pierre Mauron avec «du matériel des années 40!», sourit-il, Didier Moret a connu la compétition au travers du ski de fond, sous les couleurs du Ski-Club Grattavache. «Le président Louis Perroud m'avait téléphoné après avoir eu connaissance des résultats d'un championnat fribourgeois. Je devais avoir 14 ans.»

En 1997, Daniel Devaud, collègue de club, lui demande de prendre part à la Patrouille des glaciers 1998, grand format évènement. Un inespéré 15^e rang, agrémenté d'un temps inférieur à 9 heures, couronne leurs efforts. «Dire que nous étions partis pour

tenter de rallier Verbier en moins de 10 heures... ».

La peau de phoque? «C'est une ambiance particulière. Tout le monde se connaît, se parle. C'est très chaleureux et comparable aux courses à pied de montagne. Il est rare que j'aille seul à l'entraînement. De plus, c'est un sport d'endurance qui me convient bien et où je suis le plus efficace. »

On connaît la suite.

GL

Précision: pour des impératifs d'impression, cet entretien a eu lieu avant la Patrouille des glaciers 2004.